



Calcul de récompense sur bien propre

Par **DEMOMENT**, le **20/06/2012 à 10:36**

Bonjour,

J'ai hérité en 1992 d'une petite maison sans terrain évaluée à l'époque 10 000 €.

En 2005 j'ai commencé des travaux de rénovation de l'ordre de 20 000 € alors que j'étais marié sous le régime de la communauté.

En 2012 ce bien a été estimé 150 000 €.

Je me sépare de mon épouse , je lui dois donc une récompense...

Pouvez-vous m'aider à calculer cette récompense?

Merci